

bougies chacune, illuminent l'appareil dans lequel se trouve le patient, complètement nu, la tête hors de la boîte, comme pour les bains de vapeur en boîtes de sudation. Le malade subit ainsi une double action : celle de la lumière et celle de la chaleur. Des lampes à incandescence en aussi grand nombre et dans un espace clos, développent, en effet, une chaleur considérable ; en cinq ou six minutes, la température de l'air contenu dans la boîte s'est élevée aux environs de 70° ; il est facile de régler la température en allumant ou éteignant un plus ou moins grand nombre de lampes. La durée de chaque séance varie entre quelques minutes et une demi-heure. Le malade entre naturellement en transpiration, et on observe des phénomènes analogues à ceux que détermine le bain d'air chaud ordinaire : accélération du pouls, augmentation de la tension artérielle, phénomènes congestifs du côté de la face et de l'extrémité céphalique. Pour remédier à ce dernier inconvénient, il suffit d'appliquer sur l'occiput du patient des compresses d'eau froide souvent renouvelées.

Gautier, Winternitz, Freytag, Colombo, Diamanti, etc. ont appliqué le système de Kellog et ont publié des observations favorables dans l'obésité, la goutte, le rhumatisme, la néphrite subaiguë, etc. Nous avons nous-même essayé depuis plusieurs années ce mode de traitement dans les affections sus-indiquées, et c'est le résultat de notre expérience personnelle que nous exposons ici :

Le bain de lumière à incandescence nous a paru certainement utile et bienfaisant surtout pour le rhumatisme subaigu avec tendance à la chronicité. Certains obèses maigrissent considérablement ; la chloro-anémie des jeunes filles s'en trouve également très favorablement influencée à la condition que le séjour dans l'étuve lumineuse soit très court et qu'on suspende dès que commence la sudation. Mais, en somme, le bain lumineux de Kellog ne nous a pas paru sensiblement supérieur comme action, aux bains de vapeur, en boîte, déjà usités depuis longtemps. Il a sur le bain d'air chaud ordinaire une supériorité,

c'est que la localisation de la chaleur est facile. En allumant une série de lampes et en éteignant les autres, on peut projeter sur une partie déterminée du corps : un bras, une épaule, les rayons calorifiques et limiter plus facilement l'action de la chaleur que par tout autre procédé. A côté de cet avantage se place un inconvénient, c'est que la production de la chaleur par le moyen de lampes à incandescence est onéreuse. Le prix de revient des bains lumineux électriques à incandescence est très supérieur au coût des bains d'air chaud ou de vapeur.

Quant à l'action actinique de la lumière telle que la conçoit Kellog nous en faisons bon marché. La luminosité est, il est vrai, intense, mais nous savons maintenant que la partie véritablement active au point de vue chimique du spectre est arrêtée par le verre. D'autre part un filament de charbon porté au rouge blanc comme dans une lampe à incandescence ne possède pas un pouvoir actinique considérable. Jamais ces bains ne déterminent le moindre érythème, jamais d'insolation locale, etc.

En résumé, le bain de lumière de Kellog correspond, dans notre opinion, à un bain d'air chaud, sans qualité surajoutée. Il est à croire que dans certaines cures assez remarquables qui ont été publiées, l'élément psychique a joué un rôle important. Cette médication est, en effet, apte à frapper l'esprit des malades névropathes et peut-être est-ce là le meilleur parti à en tirer.

Il nous paraît qu'il en est tout autrement du bain de lumière dans lequel l'éclairement est donné, non plus par des lampes à incandescence, mais par des lampes à arc. L'action actinique est ici hors de conteste. Koslowski qui a employé ce traitement un des premiers a constaté que les malades éprouvaient sur toute la surface du corps soumise à l'action de la lumière une réaction très vive ; dans les six ou huit heures qui suivent l'application on ne constate aucune modification du tégument ; mais le lendemain, la peau rougit, devient prurigi-



neuse et se desquame même, si le bain a été quelque peu intense.

Le bain de lumière électrique à arc nous paraît donc devoir être très supérieur comme action au bain de lampes à incandescence, en tout cas, il nous permet d'agir sur le tégument d'une façon plus énergique.

C'est ce qu'ont compris et appliqué un certain nombre de médecins qui ont modifié la méthode de Kellog en utilisant la lampe à arc au lieu de l'incandescence. Finsen, tout d'abord, a consacré dans son Institut trois chambres au bain de lumière à arc. Il emploie une lampe de cent ampères, le patient est couché sur un plan incliné, le visage protégé par un écran, à une distance de un mètre cinquante environ de la lampe placée au-dessus de la tête et un peu en arrière. La durée de la séance est de une heure en moyenne. Comme la chambre est vaste c'est à peine si l'action calorifique se fait sentir. Peut-être ce dispositif n'est-il pas le meilleur, car nécessairement toute une moitié du corps est soustraite à l'action lumineuse. En France, mon distingué confrère le docteur Imbert La Touche, de Lyon, en Amérique, le docteur Marg. Cleaves, en Allemagne, le docteur Below ont adopté un dispositif différent. Ils disposent de plusieurs sources lumineuses et de réflecteurs multiples de telle sorte que toute la surface du corps du patient est soumise à l'action des rayons. Ici l'emploi du verre comme réflecteur n'a plus les inconvénients qu'il offre lorsqu'il réfracte les rayons. La lumière ne traverse pas le verre, elle se réfléchit à sa surface et sa puissance actinique reste intacte. Mais dans leurs appareils qui affectent la forme de la boîte de Kellog l'action calorifique est considérable, ce qui nous paraît un inconvénient comme nous venons de l'expliquer. L'installation rationnelle nous semble devoir être celle de Finsen, mais à foyers multiples. Ce traitement a été essayé par ces divers auteurs dans la neurasthénie (Finsen), les névralgies, sciatique, du trijumeau rhumatisme chronique (Kozlowski), les ulcères variqueux, le rhumatisme musculaire, la syphilis (Below), l'anémie, l'ec-

zéma, la bronchite aiguë, l'asthme, la phtisie (M. Cleaves).

Parmi bien des résultats douteux tels que ceux que le dernier auteur signale dans la phtisie, il en est qui semblent sérieusement établis : les névralgies, la sciatique, le rhumatisme musculaire, la chloro-anémie bénéficient de l'emploi du bain de lumière à arc. Mais c'est tout ce qu'on peut dire sur ce sujet, maintenant les premiers jalons de cette médication sont à peine posés et il nous paraîtrait prématuré d'émettre une opinion ferme sur la valeur thérapeutique des bains de lumière.